



Blockchain et Smart Contracts

Défis juridiques et techniques en particulier dans les secteurs :
Banques - Assurances privées - Transports

3^e journée du

**Droit de la consommation
et de la distribution**

Vendredi 30 novembre 2018

Salle D67, Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26, Neuchâtel

Programme

3^e journée du

Droit de la consommation et de la distribution

Vendredi 30 novembre 2018

9h30 Accueil des participants

10h00 Ouverture de la journée

Blaise Carron et Christoph Müller, professeurs à l'Université, Neuchâtel

10h15 Blockchain et smart contracts : introduction technique

Dr Billal Chouli, responsable de recherche, NeuroChain, Paris

10h45 Smart contracts face au droit des obligations : analyse juridique à quatre mains

Blaise Carron et Christoph Müller, professeurs à l'Université, Neuchâtel

11h30 La protection du consommateur face aux nouvelles technologies de la conclusion et de l'exécution des contrats

Dario Hug, avocat, greffier au Tribunal administratif fédéral, chargé d'enseignement en droit de la consommation à l'Université, Neuchâtel

12h00 Discussion

12h30 Repas

14h00 Blockchain et smart contracts dans le domaine bancaire : de la mise en place d'une plate-forme d'échange d'actifs digitaux

Lamine Brahim, Managing Partner, Taurus Group SA, Genève

14h30 Blockchain and smart contracts in the field of private insurance*

Clemens Bachmair, Creadi AG – Rethink insurance, Basel

15h00 Pause

15h30 Blockchain and smart contracts in the field of transportation*

Andreas Furrer, MME Legal | Tax | Compliance, Zurich/Zug, professor at the University, Lucerne

16h00 Table ronde avec les conférenciers de l'après-midi

16h30 Clôture

* Cette conférence sera donnée en anglais

Finance d'inscription (comprend repas, pause et un ouvrage)

Prix colloque

CHF 300.-

Stagiaires

CHF 120.-

Prix préférentiel pour l'inscription aux deux colloques consacrés à la « Blockchain et smart contract »

CHF 450.-

13 septembre 2018, **Une approche kaléidoscopique des smart contracts en droit suisse**

30 novembre 2018, **Blockchain et smart contracts, défis juridiques et techniques**

Délai d'inscription

Vendredi 19 novembre 2018. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 16 novembre 2018. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer. **Les désistements pour les personnes bénéficiant du prix préférentiel ne sont remboursés que jusqu'au 30 août 2018.**

Lieu

Salle D67
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
Neuchâtel

Renseignements

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Av. du 1^{er}-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel
Tel. : 032 718 12 22
E-mail : droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par e-mail à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1^{er}-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel

Je prendrai part à la **3^e journée du droit de la consommation et de la distribution** du 30 novembre 2018 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin qui me sera envoyé à mon adresse e-mail :

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

Code postal :

Localité :

Tél. prof. :

E-mail :

Je prendrai part au repas de midi :

oui

non

Date :

Signature :